

Nombre de conseillers En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 10
Absents : 4

L'an deux mille vingt-deux le mardi 8 février à dix-huit heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation : N°2022_D01 : Plan de financement : « Travaux de menuiseries sur plusieurs bâtiments communaux (salle polyvalente et salle paroissiale ; La Mairie ; Le Moulin). »
Le 1 février 2022

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, RAYSEGUIER Christian, MONJAL Mathilde, TONON Yannick.

Absent : LECUTIER Jean-Marc

Absent donnant procuration :

MILHET Benoit donne procuration à CABROL Jacqueline

RUIZ Benoit donne procuration à CATALA Gérard

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à AUSSILLOU Pierre

Secrétaire de séance :

CATALA Gérard, a été nommé secrétaire de séance.

La commune de Boissezon possède quelques bâtiments communaux (salle polyvalente et salle paroissiale ; La Mairie ; Le Moulin) qui ont des portes et fenêtres vétustes car très anciennes. Afin d'assurer une meilleure isolation et protection des bâtiments la commune décide de refaire les menuiseries.

Mme Le Maire propose des devis pour un total HT de 49 045,02€

Plan de financement :

DETR 2022 40% 19 618,00€

Conseil Général 20% 9 809,00€

CACM 20% 9 809,00€

Autofinancement (commune) 20% 9 809,02€

Le conseil approuve à l'unanimité le plan de financement.

Fait à Boissezon le 8 février 2022,

Le Maire,

CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
compte tenu de la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
transmission à la sous- Municipal.

préfecture

Le 14 février 2022

Fait à Boissezon

Le 14 février 2022

Le Maire, Jacqueline CABROL.